

CABINET DU RECTEUR

CAB/09-464-35 du 29/06/2009

MISSION D'INSERTION : PLAN D'ACTION ACADEMIQUE ET APPEL A PROJETS

Références : Loi d'orientation - avril 2005 - Circulaire rectorale - BA n 319 du 23 mai 2005 - Programmation 2007/2013 du Fonds Social Européen - Programme Nouvelles Chances - B.O. du 27-05-1999 - Cahiers des charges des actions de prévention des ruptures, des actions de remotivation, et des actions de qualification - BA n 124, octobre 2003 (*) - Projets Annuels de Performance Académique (PAPA) - BA spécial MGI n 175 du 20 novembre 2006 - Projet d'académie 2007-2010 - Circulaire du 20-05-2009 : Préparation de la rentrée

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Cabinet du Recteur - Mission Insertion - DOS LP

LE PLAN D'ACTION ACADEMIQUE

I - Le contexte national et européen

Depuis 1989, et conformément aux priorités européennes, le ministère de l'éducation nationale s'est fixé pour objectif d'amener la totalité d'une classe d'âge à, au moins, une qualification reconnue de niveau V. Plus de 6% d'une classe d'âge sortant encore aujourd'hui sans qualification, cet objectif a été réaffirmé par la récente loi d'orientation.

Parmi les 15 priorités déclinées dans la circulaire Préparation de la rentrée 2009, deux d'entre elles concernent précisément cet objectif : améliorer l'accès à une formation diplômante pour les élèves en grande difficulté et prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire, la lutte contre le décrochage étant « une priorité absolue ».

Pour cela, le ministère a mis en place la Mission Générale d'Insertion (MGI) qui vise à accompagner vers la certification professionnelle les élèves sortant sans qualification de la scolarité obligatoire. Afin de renforcer le rôle de la M.G.I., il a élaboré le programme Nouvelles Chances avec l'objectif de prévenir les risques d'abandon prématuré, en développant des actions adaptées aux jeunes les plus en difficulté au sein du système scolaire.

L'ensemble de ces dispositifs a reçu le soutien du Conseil régional et du Fonds Social Européen.

(*) Ces documents et les fiches outils sont publiés sur le site académique

www.ac-aix-marseille.fr> la formation professionnelle>la mission d'insertion

II - Le contexte académique

- les données à prendre en compte :

- Le nombre **estimé** de sortants sans qualification (niveaux V bis et VI) pour l'académie, selon les données de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective du ministère, a diminué mais il reste encore important :

- en 1999 : 2677 élèves - en 2001 : 2419 élèves
- en 2002 : 2383 - en 2003 : 2174
- en 2004 : 1831 – en 2005 : 1806 (soit 5.1% pour 5.5% France métropolitaine)
- en 2006 : 2 247 soit 5.9% (pour 2006, l'estimation est provisoire car l'utilisation du nouveau système d'information sur les apprentis (SIFA) perturbe la continuité de l'historique : en effet, cette nouvelle application tient compte et des antennes délocalisées hors académie et des migrations inter académiques)
- en 2007 : 1816 élèves (soit 4.8% pour 5.6 France métropolitaine)

- **Un public scolaire fragile** doit particulièrement attirer l'attention des équipes éducatives qui demeurent responsables du devenir des élèves :

- les élèves qui vont sortir en juin 2009 de 3^{ème} d'insertion (782) et de 3^{ème} Segpa (932)
- les élèves non francophones nouvellement arrivés en France
- les collégiens qui ont au minimum deux ans de retard : 3.3% des élèves de 4^{ème} (1147 élèves) - 4% de 3^{ème} générale (1353 élèves)
- les élèves qui ont abandonné leur scolarité depuis la rentrée 2008 : 1513 élèves, hors SEGPA, (pour 1258 l'année précédente pour la même période) dont 375 élèves sortis du cycle général et 982 du cycle professionnel.
(Source DAEC – Avril 2009)

- En PACA où le taux de chômage est supérieur à celui de la France métropolitaine - 10.3% pour 8.7 – (Source INSEE – *Taux de chômage localisés -Estimations provisoires au 1^{er} trimestre 2009*) **l'insertion professionnelle** est encore plus difficile pour les jeunes : le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits en catégorie ABC (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou exerçant une activité réduite) a augmenté de 2.4% au mois de mars 2009, avec une tendance annuelle en forte hausse (+ 24.1%)
Source DRTEFP – *Conjonctures – mars 2009*.

Ce, alors que l'enquête IVA 2008 (Insertion dans la Vie Active) pour les sortants de juin 2007 enquêtés 7 mois après leur sortie, a confirmé que l'accès à l'emploi non aidé, quoique encore faible, tendait à se redresser en début d'année 2008 : 53% en activité – pour 33% en 2006 et 32% en 2005.

- **Une politique académique à intensifier** en conjuguant les réponses structurelles dans le cadre de la démarche de plan stratégique au niveau des bassins de formation (CAP accueillant prioritairement les élèves de SEGPA et de 3^{ème} d'insertion) et les actions conjoncturelles : actions de lutte contre la déscolarisation et actions de qualification.

Ces préoccupations sont au cœur des **Projets Annuels de Performance Académique (PAPA)** que chaque établissement doit décliner en PAPet (Projet Annuel de Performance de l'Etablissement).

Les objectifs des PAPA :

- **conduire le maximum d'élèves au niveau de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants**

Indicateurs :

- passer de 5.1% de sorties sans qualification en 2005 à 3.3% en 2010, soit une diminution de 20% par an

- **diversifier les modalités de la formation professionnelle**

Indicateurs

- améliorer le taux d'accès à la formation professionnelle et à la qualification des élèves de SEGPA et de 3^{ème} d'insertion : en 2010, 80% de l'effectif et 60% de réussite au diplôme

- conduire 90% des jeunes pris en charge par la MGI à des poursuites d'études

- **favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire**

Indicateurs :

- diminuer de 2% par an les taux de redoublement de seconde (flux constaté à la rentrée 2008 : 14.2%, pour 16.1% R 2007)

- augmenter chaque année l'offre de formation professionnelle en CAP:

Ainsi, pour la rentrée 2009, en accompagnement de la rénovation de la voie professionnelle c'est 640 places en première année de CAP qui ont été créées.

III - Le plan d'action

Pour atteindre les objectifs ambitieux des PAPA, nous possédons les outils et avons expérimenté les démarches permettant de traiter les sorties sans qualification : nous devons mettre en place une stratégie permettant de mieux repérer et évaluer la population cible de notre action et y consacrer les moyens correspondants :

Orienté prioritairement sur l'accès, direct ou différé, des élèves les plus fragiles vers la qualification professionnelle, le plan d'action s'organise autour de trois axes, en liaison avec nos partenaires : entreprises, Région, missions locales, CFA, chambre des métiers, associations socio-éducatives, P.J.J...

1) Prévenir les ruptures scolaires

Trois types de publics sont concernés :

- les collégiens en difficulté scolaire, démotivés, absentéistes, en risque de déscolarisation,
- les collégiens dont les comportements manifestent un rejet évident de l'institution scolaire,
- les élèves des lycées professionnels et des classes de seconde des lycées généraux et technologiques qui, par un absentéisme croissant ou l'abandon de leur scolarité, encourent le risque d'une exclusion sociale et professionnelle.

Les actions :

- organiser avec les inspecteurs d'académie DSDEN l'accueil des jeunes sans affectation, en juin-juillet et dès la rentrée scolaire, afin de trouver pour chacun d'entre eux une solution satisfaisante pour l'année 2009-2010
- développer les observatoires des ruptures dans les EPLE afin de :
- repérer les élèves en difficulté,
- caractériser les causes de leurs difficultés
- conduire des entretiens individuels pour permettre à l'élève, reconnu comme un interlocuteur à part entière, de s'engager dans la recherche d'une solution
- en lycée professionnel, une attention plus particulière sera portée, dès le début de l'année scolaire, aux élèves dont l'affectation ne correspond pas à leur premier vœu : un accompagnement personnalisé visera l'intégration dans le Lycée et la consolidation de l'orientation.
Dans 11 lycées professionnels, une expérimentation sera mise en œuvre avec le concours des IEN ET/EG, des CIO, des formateurs animateurs Mission d'insertion et des médiateurs de réussite scolaire ; les mots-clé de cette expérimentation sont « individualiser » et « donner du sens »
- identifier avec l'élève et sa famille, la réponse la plus adaptée : interne à l'établissement chaque fois que possible, ou externe, lorsque les solutions pédagogiques adaptées mises en œuvre par l'établissement ont échoué : parcours personnalisé ou accueil spécifique temporaire dans un dispositif relais.
- faire fonctionner l'observatoire des ruptures dans chaque bassin de formation, tout au long de l'année et en fin d'année scolaire afin de :
- prévenir les ruptures et connaître le devenir des sortants, en réseau avec l'environnement (CFA, Missions locales, MFR ...)
- établir un tableau de bord du suivi des sortants.

Les observatoires des ruptures, tant au niveau de l'EPLE que du bassin, centrés sur le double objectif de prévention et de remédiation, doivent également avoir une fonction de régulation : la prise en charge par les personnels Mission d'insertion et Nouvelles Chances ne saurait être une voie d'orientation.

En étroite liaison avec les observatoires, trois plates-formes d'écoute, d'accueil et d'accompagnement vers la qualification seront expérimentées, portées conjointement par la Mission Locale de Marseille et la Mission d'insertion de l'académie d'Aix-Marseille.

2) Mettre en œuvre des passerelles pour diversifier l'accès à une formation professionnelle:

- **les CAP Nouvelles Chances pour les plus de 16 ans** sortants du système éducatif, pour lesquels il n'existe pas de solution de formation professionnelle dans le cadre des structures existantes

Ces formations visent deux objectifs :

- dans un premier temps, identifier, de façon réaliste, le CAP à préparer
- accompagner ces jeunes vers la qualification : préparer les domaines généraux du CAP ou le CFG et commencer, en partenariat avec les entreprises, la formation professionnelle

A l'issue de cette première phase de formation, accompagner les jeunes dans la poursuite de leur formation selon les modalités les mieux adaptées à leur situation: en LP, dans une action du PRF, en CFA...

- **des parcours de formation personnalisés pour les élèves de CAP ou BEP** exposés au risque de sortie prématurée, pour les accompagner vers une solution réalisable de formation professionnelle, en LP ou en CFA avec lesquels des actions de liaison doivent être recherchées.

- **des parcours personnalisés pour les élèves de seconde de LGT** qui donnent des signes d'inadaptation importante à la voie générale et technologique, afin de les préparer à une réorientation en LP, avec des classes passerelles adaptées, vers le baccalauréat professionnel en 3 ans.

- des **Modules de réparation de l'examen par alternance** pour les élèves ayant échoué deux fois à un baccalauréat technologique ou professionnel

Ces actions conjoncturelles, avec financement spécifique de la MGI, répondent à des besoins identifiés au niveau des bassins de formation : **l'appel à projets**, dont le principe est présenté ci-après avec le dossier à établir pour 2009-2010, est l'un des outils de mise en œuvre du plan d'action.

3) Mettre en œuvre des cursus qualifiants, adaptés à la diversité des situations des jeunes de plus de 16 ans, et des formations complémentaires :

Ces formations sont financées par la dotation horaire globale des établissements :

- les CAP à modalités pédagogiques adaptées accueillant prioritairement les élèves sortants de SEGPA et de 3^{ème} d'insertion

IV - Organisation du dispositif de la mission d'insertion

Dans le cadre des priorités académiques, le recteur définit le programme d'action de la mission insertion ainsi que la place et le rôle des différents acteurs.

Le pilotage académique est assuré sous l'autorité du recteur par la chargée de mission académique, en liaison avec les inspecteurs d'académie DSDEN.

La commission académique insertion, présidée par le recteur, organise l'accueil des jeunes sans solution, arrête le programme des actions, et notamment les actions cofinancées par le FSE, et organise leur suivi et leur évaluation.

Au sein des bassins de formation les personnels de la Mission d'insertion apportent, en liaison avec l'ensemble des acteurs du système éducatif, une aide technique aux établissements pour la définition des actions, leur mise en œuvre et leur suivi.

Un bilan sera établi à la fin de chaque année scolaire permettant d'évaluer les progrès accomplis au regard des objectifs assignés par le PAPA et d'en tirer les conséquences quant à la mise en œuvre de la politique académique.

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités

L'APPEL A PROJETS

I - LE PRINCIPE :

Les établissements font remonter l'ensemble de leur projet d'actions concernant les trois axes présentés ci-dessus.

- Chaque EPLE remplit le dossier appel à projet constitué d'une ou plusieurs actions
- Le dossier est adressé au rectorat (Mission insertion et DOS) qui envoie un accusé de réception au chef d'établissement porteur du projet.
- La commission académique Insertion se réunit pour déterminer, sur la base des fiches d'instruction, le programme d'action de la MGI par année civile.
- Tout projet étudié en commission fait l'objet d'une notification du rectorat.



Rectorat

Cabinet du recteur

Mission insertion

Dossier suivi par

Joëlle Bruguère

Téléphone

04 42 91 70 20

Fax :

04 42 91 70 01

Mel :

joëlle.bruguere@ac-aix-marseille.fr

DOS

Christiane Richaud

Téléphone

04 42 91 71 61

Fax :

04 42 91 70 04

Mel :

christiane.richaud@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye

13621 Aix-en-Provence cedex 1

**ACTIONS CONJONCTURELLES DE LA MISSION
INSERTION :**

DOSSIER D'APPEL A PROJETS

ANNEE SCOLAIRE 200 - 200

PROJET : Intitulé

.....

ACTION :

Date de début : 01/09/2009- .Date de fin...31/12/2009.....

BASSIN :

EPLÉ :

Adresse :

Tél/ :

Fax/ :

Mel/ :

A retourner par courrier en 2 exemplaires à :

Joëlle Bruguère – cabinet du Recteur

Christiane Richaud – DOS LP – Mission insertion

Place Lucien Paye 13621 – Aix-en-Provence – cedex 1



I – DESCRIPTION DE L’ACTION :

➤ **Objectifs :**.....
.....
.....

➤ **Organisation de la formation EN EPLE :**

Nombre de semaines prévues :.....

phase d'accueil : positionnement – bilan des acquis

modalités et outils :
.....
.....
.....

Modules de formation :

Expression communication.....

Histoire-géographie.....

Maths - sciences.....

Vie sociale et professionnelle.....

Autre.....

Soitheures hebdomadaires

mise en œuvre de la démarche portefeuille de compétences :

Modalités collectives et / ou individuelles :
.....
.....
.....

➤ **Organisation de la formation en entreprise :**

objectifs :.....
.....

nombre de semaines

périodicité de l’alternance

Modalités de l’articulation alternance / apprentissages des compétences de base

.....
.....

II – INDICATEURS DU PROJET :

➤ **indicateurs de réalisation:**

- Public :
 - nombre de bénéficiaires total :.....
 - nombre de filles :.....Nombre de garçons :.....
 - âge moyen :.....

- Coordination de la formation :
 - animateur insertion de Bassin
 - formateur – animateur

➤ **indicateurs de résultats :**

- Au niveau de l'élève :
 - . remotivation :.....
 - . assiduité :.....
 - . construction d'un projet professionnel :.....
 - . accès à une formation qualifiante :.....
 - . acquisition de compétences :.....

- Au niveau de l'établissement :
 - . implication de l'équipe et des partenaires :
 -
 -

- Avis de l'animateur insertion de bassin :.....
-

Date :

Signature du chef d'établissement :

Cachet de l'établissement :